Commune de

AMFROIPRET

59006

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

WARGNIES-LE-PETIT

59640

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- Frontière Belge
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

PT1 - Protection des Centres Hertzien contre les Perturbations Electromagnétiques

- PT1 - (Zone de protection)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)
- Frontière Belge Tampon

IMPACTE DE LA SERVITUDE PT1 SUR L'EPCI de la CCPM

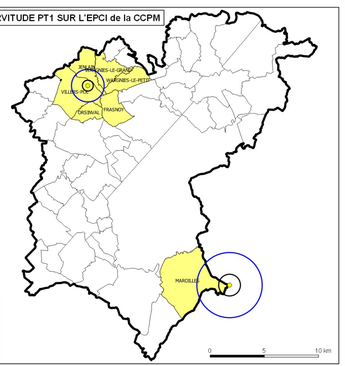

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

WARGNIES-LE-GRAND

59639

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

PT1 - Protection des Centres Hertzien contre les Perturbations Electromagnétiques

- PT1 - (Zone de protection)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

IMPACTE DE LA SERVITUDE PT1 SUR L'EPCI de la CCPM

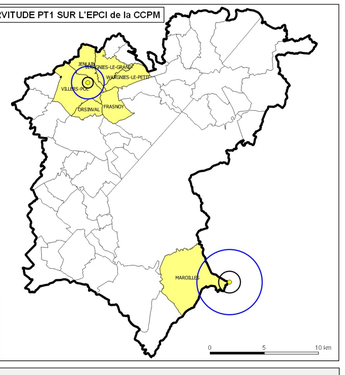

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

VILLERS-POL

59626

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'Urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection rapproché
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)
- T5 - Relations Aériennes Servitude de Dégagement
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

PT1 - Protection des Centres Hertzien contre les Perturbations Electromagnétiques

- PT1 - (Zone de garde)
- PT1 - (Zone de protection)
- PT1 - (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)

IMPACTE DE LA SERVITUDE PT1 SUR L'EPCI de la CCPM

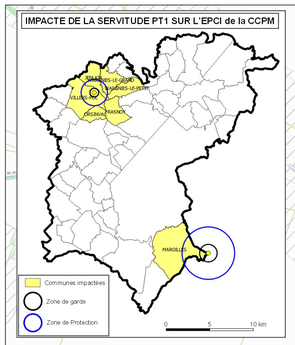

IMPACTE DE LA SERVITUDE T5 SUR L'EPCI de la CCPM

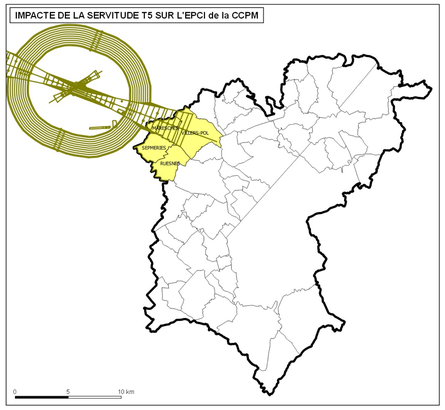

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

VILLEREAU

59619

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

VENDEGIES-AU-BOIS

59607

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- T7 - Installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement (Niergnies 24 kms)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

IMPACTE DE LA SERVITUDE T7 SUR L'EPCI de la CCPM

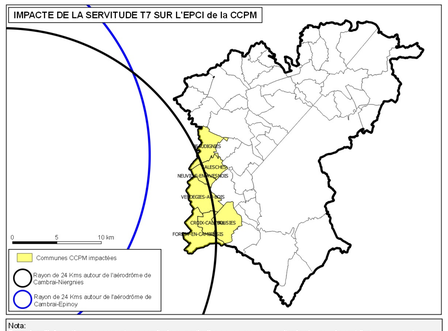

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

TAISNIERES-SUR-HON

59584

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- Frontière Belge
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)
- Frontière Belge Tampon

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

SEPMERIES

59565

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service
Urbanisme
et Connaissance des territoires

Pôle
Gestion et Valorisation des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- T5 - Relations Aériennes Servitude de Dégagement
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

IMPACTE DE LA SERVITUDE T5 SUR L'EPCI de la CCPM

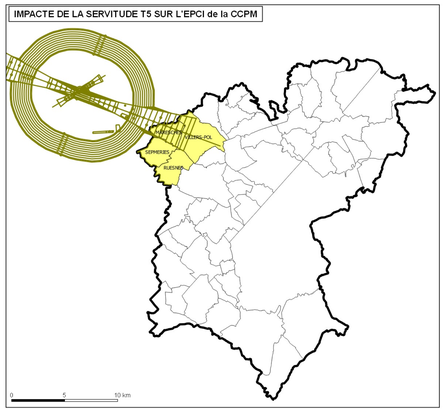

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

SALESCHES

59549

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- T7 - Installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement (Niergnies 24 kms)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

IMPACTE DE LA SERVITUDE T7 SUR L'EPCI de la CCPM

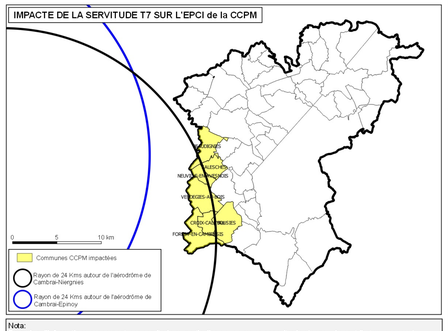

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

SAINT-WAAST

59548

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- Transformateur
- Transformateur
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie ferrée principale
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

RUESNES

59518

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL7 - Alignement
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- T5 - Relations Aériennes Servitude de Dégagement
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

IMPACTE DE LA SERVITUDE T5 SUR L'EPCI de la CCPM

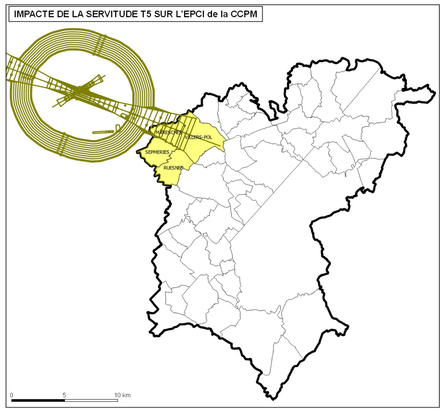

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

ROBERSART

59503

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

RAUCOURT-AU-BOIS

59494

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL7 - Alignement

0 250 500 m

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

Commune de

PREUX-AU-SART

59473

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

PREUX-AU-BOIS

59472

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance des territoires

Pôle
Gestion et Valorisation des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection rapproché
- EL7 - Alignement
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de POTELLE 59468

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté
Égalité
Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapproché
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie de service
- INT1 - Zone de protection
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)

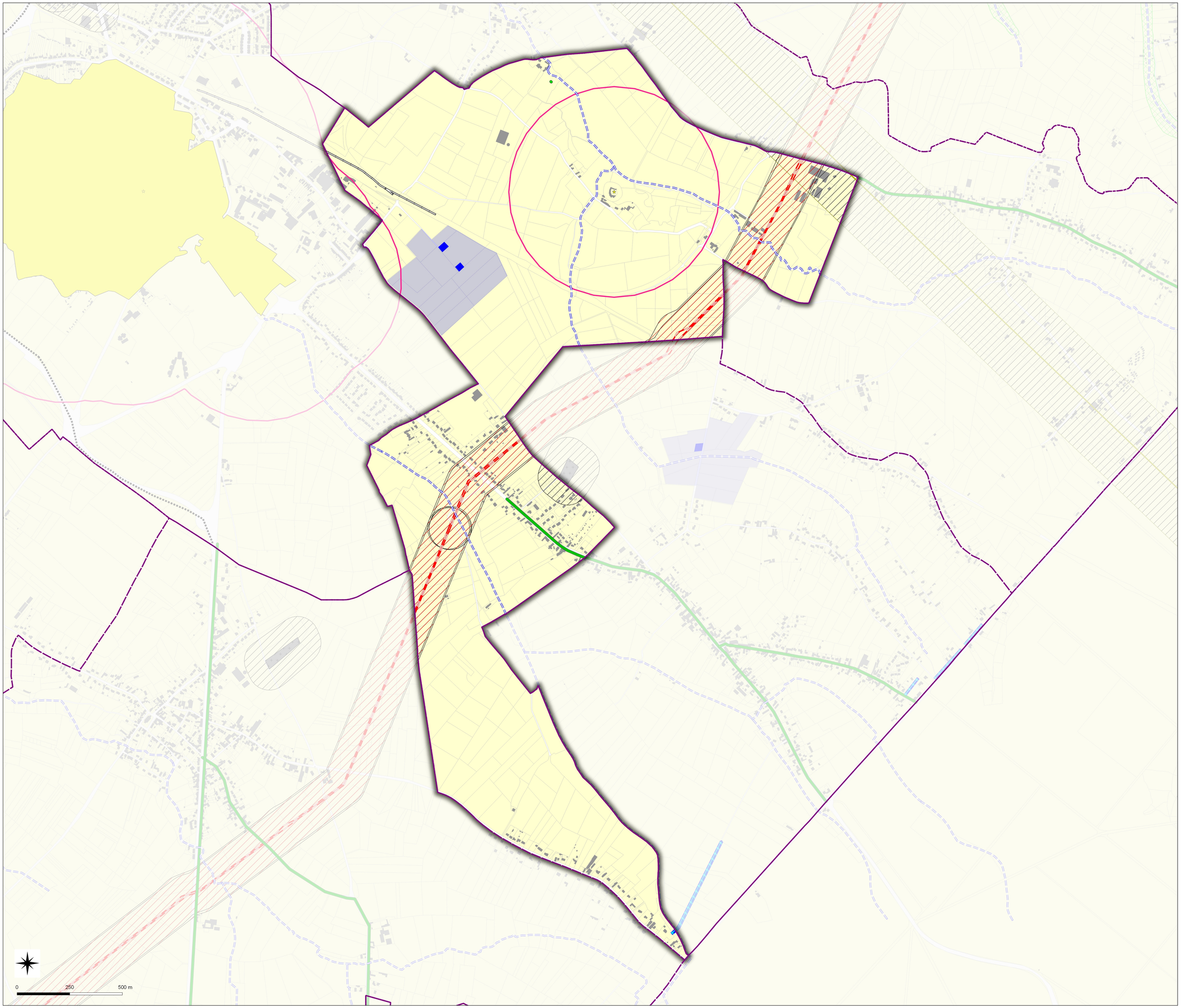

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

Commune de

POIX-DU-NORD

59464

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal

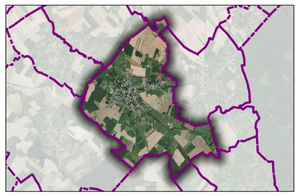

Servitudes d'Utilité Publique

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapproché
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

0 250 500 m

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

Commune de

ORSINVAL

59451

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

PT1 - Protection des Centres Hertzien contre les Perturbations Electromagnétiques

- PT1 - (Zone de protection)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)

IMPACTE DE LA SERVITUDE PT1 SUR L'EPCI de la CCPM

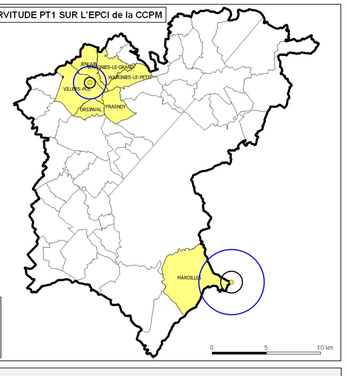

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0
250
500 m

Commune de

OBIES

59441

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)
- EL7 - Alignement
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de NEUVILLE-EN-AVESNOIS 59425

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord D.D.T.M 59

Liberté
Égalité
Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance des territoires

Pôle
Gestion et Valorisation des Données

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- T7 - Installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement (Niergnies 24 kms)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

IMPACTE DE LA SERVITUDE T7 SUR L'EPCI de la CCPM

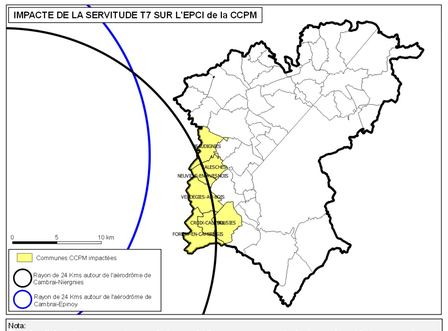

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de MECQUIGNIES 59396

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)
- EL7 - Alignement
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

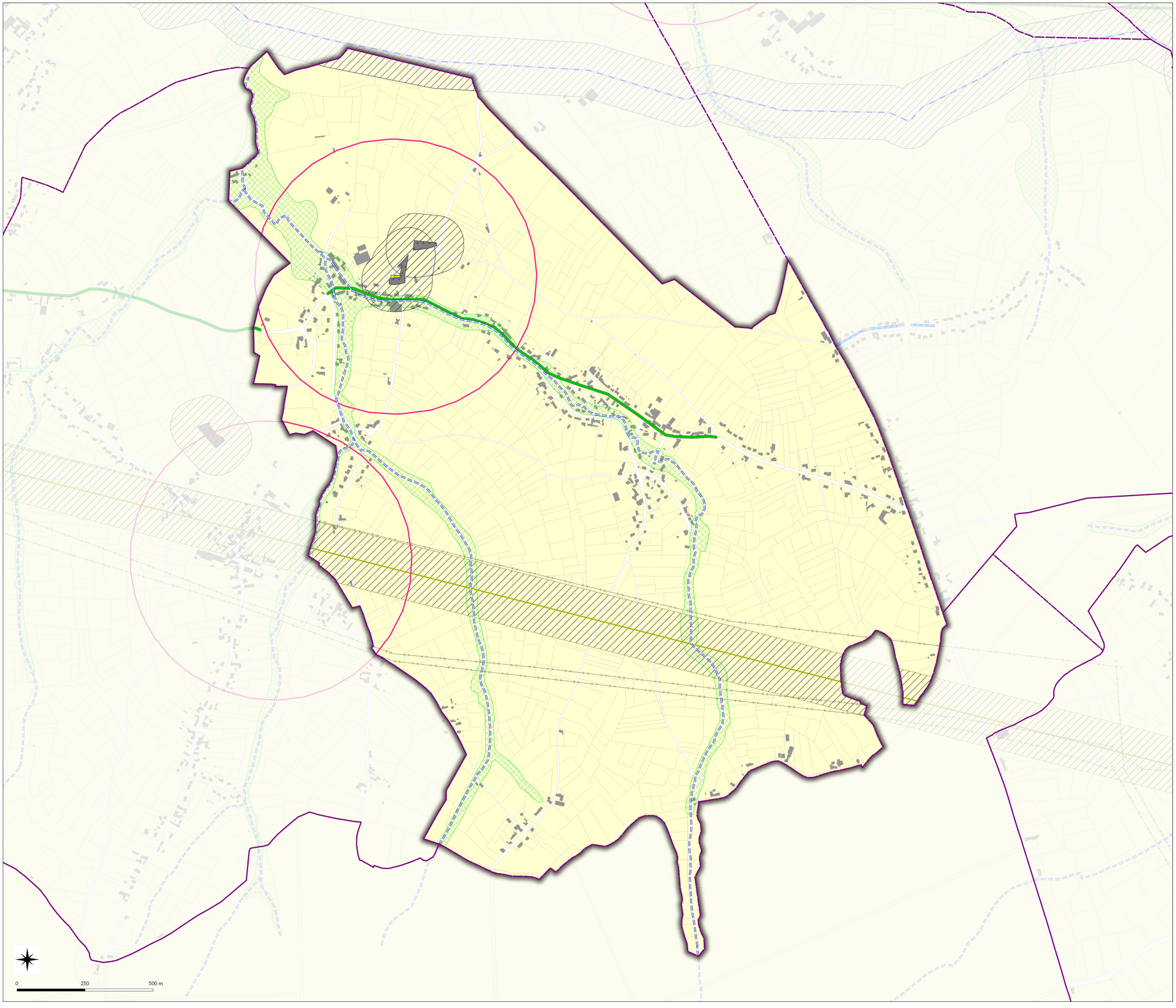

Commune de MAROILLES 59384

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Services
Urbanisme
et Connaissance des territoires

Pôle
Gestion et Valorisation des Données

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)
- AC2 - Protection des Sites Naturels

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection rapproché
- EL3 - Chemin de Halage et de Marchepied
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accès
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

PT1 - Protection des Centres Hertzien contre les Perturbations Electromagnétiques

- PT1 - (Zone de garde)
- PT1 - (Zone de protection)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

IMPACTE DE LA SERVITUDE PT1 SUR L'EPCI de la CCPM

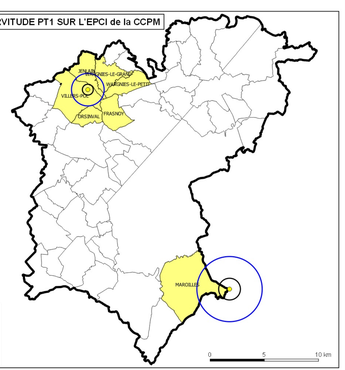

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de MARESCHES 59381

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)
- T5 - Relations Aériennes Servitude de Dégagement
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

IMPACTE DE LA SERVITUDE T5 SUR L'EPCI de la CCPM

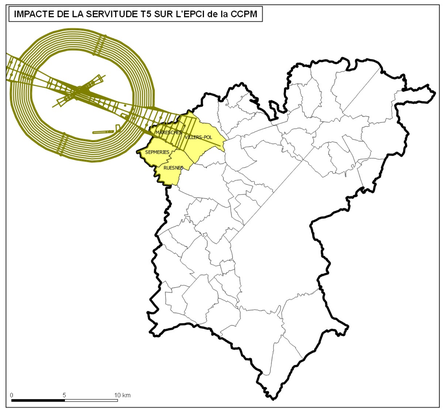

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

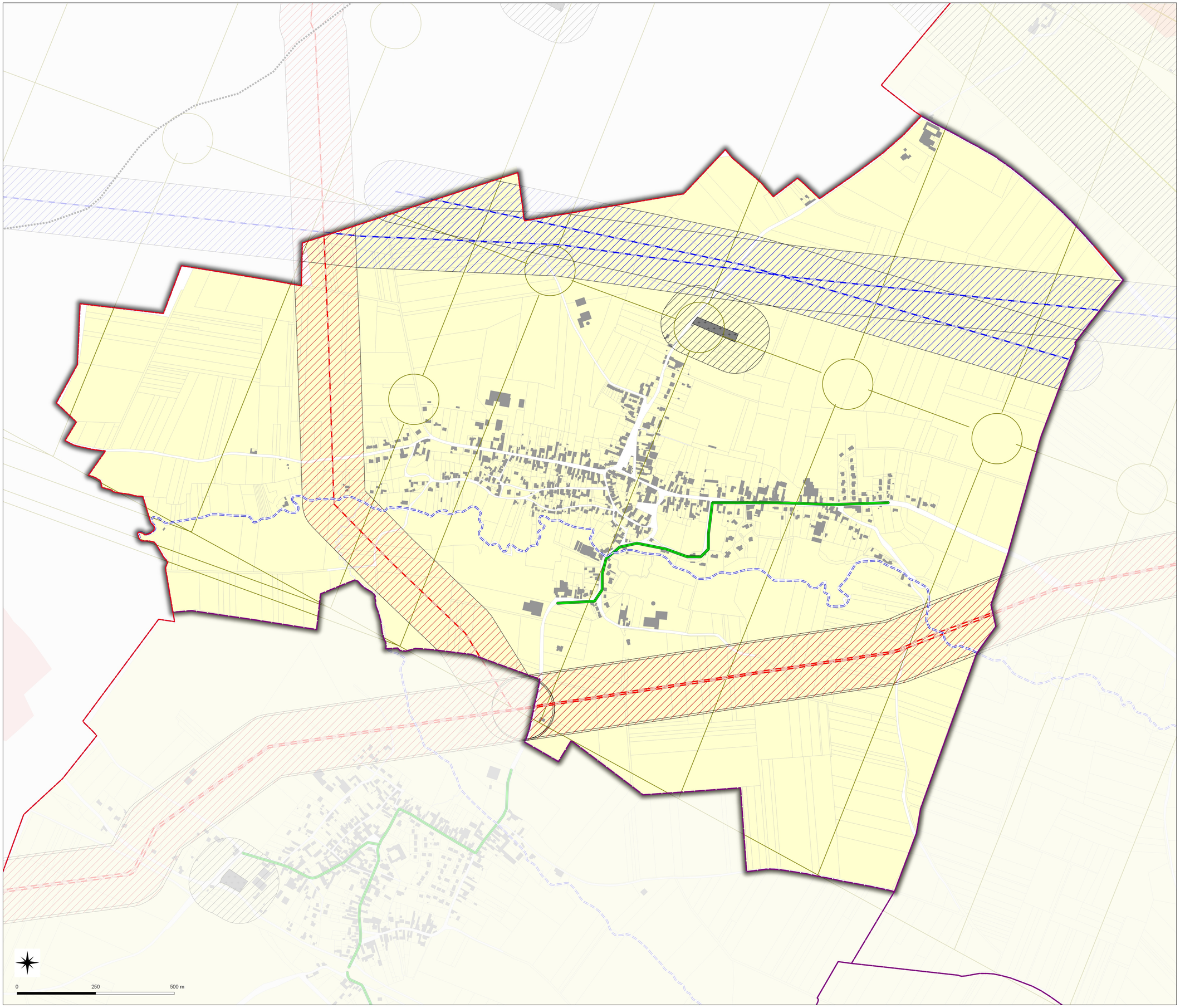

Commune de

LOUVIGNIES-QUESNOY

59363

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

0 250 500 m

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

Commune de LOCQUIGNOL 59353

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal

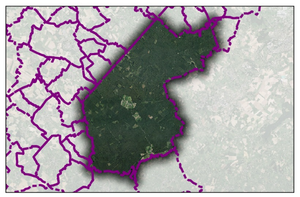

Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté
Égalité
Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance des territoires

Pôle
Gestion et Valorisation des Données

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapproché
- EL3 - Chemin de Halage et de Marchepied
- EL7 - Alignement
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie ferrée principale
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

LE QUESNOY

59481

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service
Urbanisme
et Connaissance des territoires

Pôle
Gestion et Valorisation des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accès
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- Transformateur
- Transformateur

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie de service
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)

0 250 500 m

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

Commune de

LE FAVRIL

59223

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Services
Urbanisme
et Connaissance des territoires

Pôle
Gestion et Valorisation des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de LANDRECIES 59331

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord D.D.T.M 59

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapproché
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accés
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie de service
- T1 - Voie ferrée principale
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

LA LONGUEVILLE

59357

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Services
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- Frontière Belge
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie ferrée principale
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)
- PM2 - I.C.P.E (Installation Classée pour la Protection de l'Environnemente) (zone de protection)
- Frontière Belge Tampon

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

LA FLAMENGRIE

59232

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- Frontière Belge
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)
- Frontière Belge Tampon

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

JOLIMETZ

59325

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapproché
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

JENLAIN

59323

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection éloignée
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accès
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

PT1 - Protection des Centres Hertzien contre les Perturbations Electromagnétiques

- PT1 - (Zone de garde)
- PT1 - (Zone de protection)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)
- PM2 - I.C.P.E (Installation Classée pour la Protection de l'Environnemente) (zone de protection)

IMPACTE DE LA SERVITUDE PT1 SUR L'EPCI de la CCPM

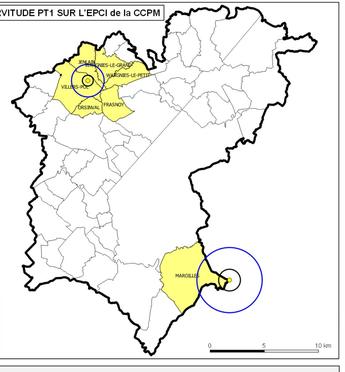

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

HOUDAIN-LEZ-BAVAY

59315

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté
Égalité
Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- Frontière Belge
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accès
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)
- Frontière Belge Tampon

0 250 500 m

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

Commune de

HON-HERGIES

59310

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- Frontière Belge
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)
- Frontière Belge Tampon

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

HECQ

59296

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de HARGNIES 59283

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord D.D.T.M 59

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)

0 250 500 m

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

Commune de

GUSSIGNIES

59277

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- Frontière Belge
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)
- Frontière Belge Tampon

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de GOMMEGNIES 59265

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord D.D.T.M 59

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de GHISSIGNIES 59259

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord D.D.T.M 59

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapproché
- EL7 - Alignement
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

0 250 500 m

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

Commune de

FRASNOY

59251

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

PT1 - Protection des Centres Hertzien contre les Perturbations Electromagnétiques

- PT1 - (Zone de protection)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

IMPACTE DE LA SERVITUDE PT1 SUR L'EPCI de la CCPM

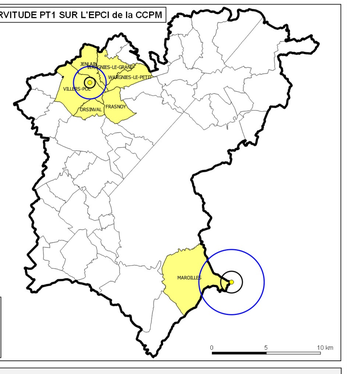

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

FOREST-EN-CAMBRESIS

59246

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)
- EL7 - Alignement
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- T7 - Installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement (Niergnies 24 kms)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

IMPACTE DE LA SERVITUDE T7 SUR L'EPCI de la CCPM

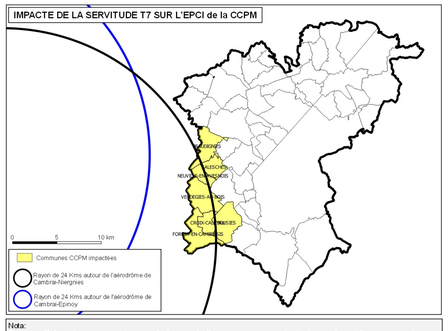

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

FONTAINE-AU-BOIS

59242

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection rapproché
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

ETH

59217

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- Frontière Belge
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)
- EL7 - Alignement
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)
- Frontière Belge Tampon

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de ENGLEFONTAINE 59194

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance des territoires

Pôle
Gestion et Valorisation des Données

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapproché
- EL7 - Alignement
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

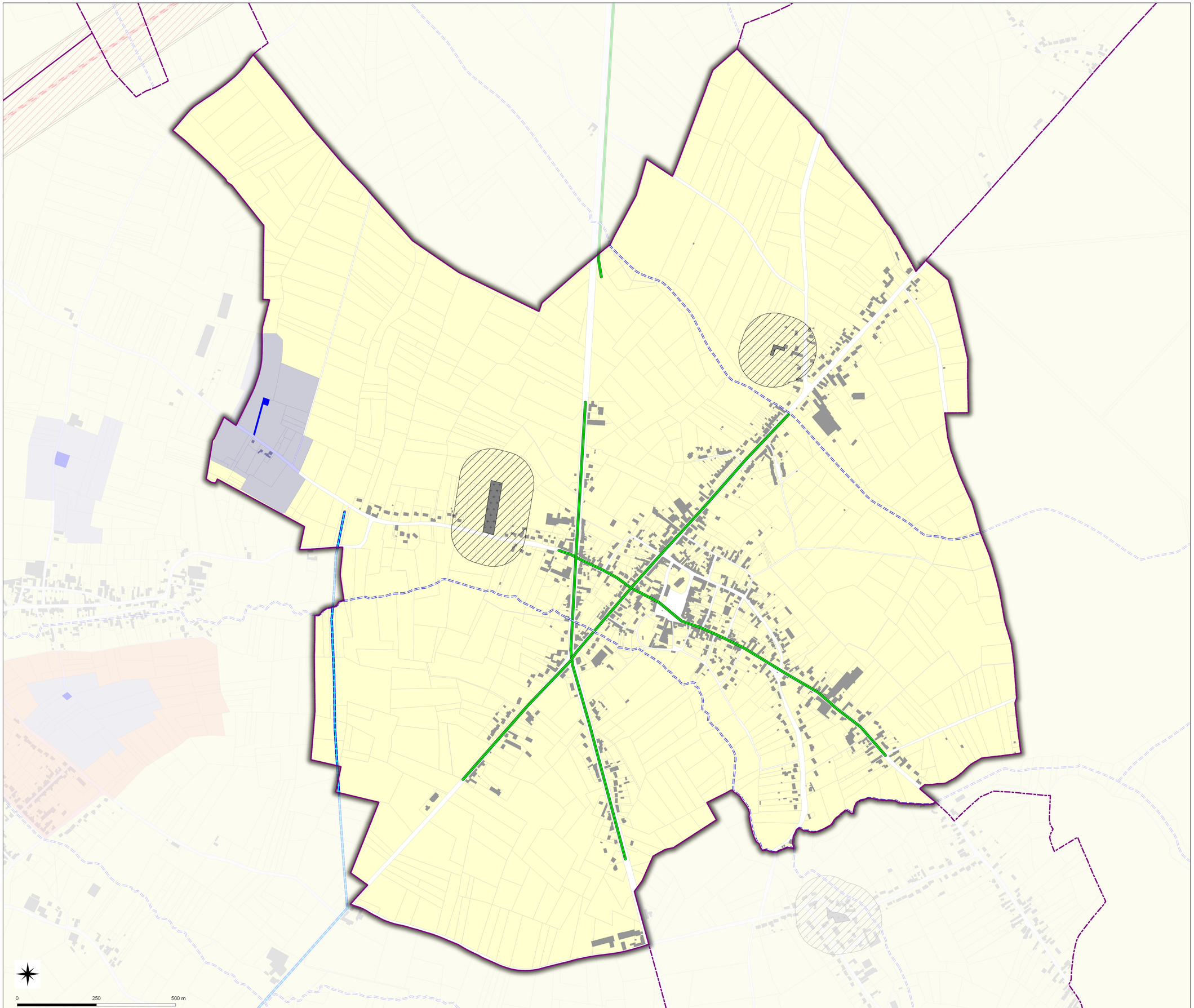

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

Commune de CROIX-CALUYAU 59164

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord D.D.T.M 59

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapproché
- EL7 - Alignement
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- T7 - Installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement (Niergnies 24 kms)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

IMPACTE DE LA SERVITUDE T7 SUR L'EPCI de la CCPM

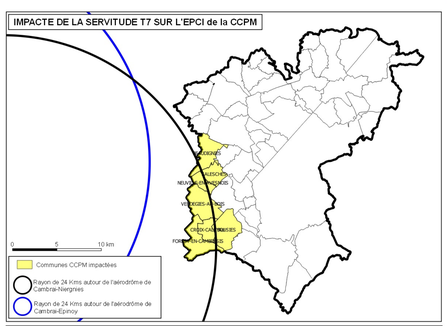

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

BRY

59116

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- Frontière Belge
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- EL7 - Alignement
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)
- Frontière Belge Tampon

0 250 500 m

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

Commune de

BOUSIES

59099

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance des territoires

Pôle
Gestion et Valorisation des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection éloignée
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapproché
- EL7 - Alignement
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- T7 - Installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement (Niergnies 24 kms)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

IMPACTE DE LA SERVITUDE T7 SUR L'EPCI de la CCPM

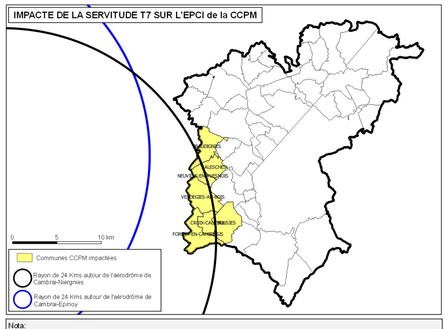

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

BETTRECHIES

59077

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- Frontière Belge
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie de service
- T1 - Voie ferrée principale
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)
- Frontière Belge Tampon

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

BERMERIES

59070

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (Générateur)
- PT2LH - Protection des Faisceaux Hertziens (zone de protection)
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

BELLIGNIES

59065

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

PLAN 1/1

Eléments constitutifs du Porter à connaissance (P.A.C) Art.R121-1 du Code de l'urbanisme

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes (c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accès
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie de service
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

BEAUDIGNIES

59057

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux

AS1- Protection des Captages en Eau Potable

- Périmètre de protection éloignée
- EL7 - Alignement
- T7 - Installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement (Niergnies 24 kms)
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection

IMPACTE DE LA SERVITUDE T7 SUR L'EPCI de la CCPM

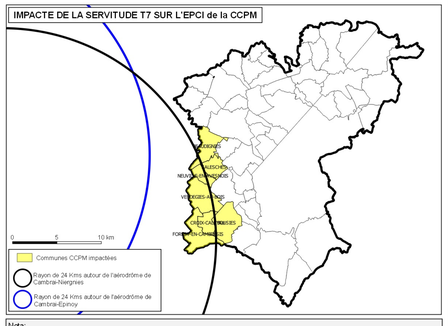

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

BAVAY

59053

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)
- EL7 - Alignement
- EL11 - Interdiction d'Accès
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie ferrée principale
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m

Commune de

AUDIGNIES

59031

P.L.U.i - C.C.P.M

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de commune du pays de Mormal



Servitudes d'Utilité Publique

Direction Départementale

des Territoires

et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Services
Urbanisme
et Connaissance
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

PLAN
1/1

Eléments constitutifs
du Porter à connaissance (P.A.C)
Art.R121-1
du Code de l'urbanisme

Type Procédure : Elaboration

Délibération du : 19/10/2015

Date de mise à jour :

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Limites communales
- Parcelles
- Bâti
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- A5 - Eau et Assainissement/Canalisations Publiques
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (Générateur)
- AC1 - Protection des Monuments Historiques (assiette)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (Générateur)
- I5 - Produits Chimique - Protection des Conduites (zone de protection)

T1 - Protection des Lignes Ferroviaires

- T1 - Voie ferrée principale
- PM1 - P.P.R.N (Plans de Préventions des Risques Naturels)

Nota:
Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises

Ou contacter directement le gestionnaire.

0 250 500 m